

André LOUIS-HIRSCH

9 Juillet 1948

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
& de l'URBANISME
Service Départemental de la Seine
7, Place de la Porte des Ternes
Paris

Allocations Mobilières
n° de Réquisition: 101.207 -

Messieurs,

Le CREDIT NATIONAL m'a remis, pour compte de Madame
Veuve Louis HIRSCH, ma Mère, un virement sur la Banque de France
de :
Fr. 41.050,-- à valoir sur le règlement du mobilier qui a
disparu pendant l'occupation allemande,
dans son appartement 43, Avenue du Maréchal Fayolle, à Paris.

D'autre part, vous me faites savoir que ce règlement
est fixé à la somme totale de 82.100,--

Je tiens à vous aviser que je considère que les droits
de ma Mère sont très supérieurs à ce montant, étant donné que
la valeur de son mobilier était estimée en 1939, à :
Fr. 3.331.200,-- ainsi qu'en font foi l'état et divers docu-
ments qui sont entre vos mains.

Je refuse, en conséquence, de vous donner mon accord
sur le chiffre de 82.100 Frs. fixé par vous pour la totalité
de l'indemnité mobilière, et me propose de revenir prochaine-
ment sur la question.

Veillez bien noter dès maintenant les réserves que
je fais à ce sujet et croire, Messieurs, à mes sentiments les plus
distingués.